



Informations générales

.Pour toutes les activités, le descriptif complet est à consulter sur le site internet de l'UPT :
www.uptstmaur.fr.

Pour les activités **selon planning** (P sur la brochure) vous pouvez consulter le site pour connaître le calendrier annuel (jour et heure), bouton [Calendrier des activités](#)

CONFÉRENCES

Le mardi à 14h00

AU THÉÂTRE DE SAINT-MAUR
(ou au Conservatoire)

20, rue de la Liberté – Saint-Maur-des-Fossés

PARKING SOUTERRAIN À DISPOSITION

Gratuites pour les adhérents à jour de leur cotisation et sur présentation de leur carte de membre



SPORTS

Il est impératif de fournir

un certificat médical

dès le début des cours

VISITES, SORTIES

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Les dates, horaires, descriptifs sont indiqués sous réserve de modification. Le nombre de participants est fixé en fonction des impératifs qui nous sont imposés.

INSCRIPTIONS

NOUVEAU : Possibles dès l'ouverture des inscriptions sur le site internet.

- PAR INTERNET : www.uptstmaur.fr (fortement recommandé)
- PAR TÉLÉPHONE : 01 48 89 21 22
- SUR PLACE A L'ASSOCIATION

TARIFS ET RÉGLEMENTS

Les prix des visites seront publiés ultérieurement et apparaissent sur le site à la page des inscriptions.

A titre exceptionnel, les non adhérents peuvent être acceptés en contrepartie d'un supplément de 5€, sous réserve de places laissées libres après inscription des adhérents et d'être parrainés. Une inscription (chèque ou CB) pour être validée doit être réglée dans les 48H.

Toute annulation survenant dans les 48 heures précédant la visite ou la sortie ne pourra pas donner lieu à remboursement.

EXPOSITIONS, SORTIES OU VISITES SUPPLÉMENTAIRES

Programmées en cours d'année en fonction des opportunités et du calendrier culturel de certaines expositions, elles seront affichées à l'accueil et publiées sur le site internet.

Elles pourraient aussi faire l'objet d'un tiré à part envoyé aux adhérents par courrier ou par mail.